

Par mail

Aux délégués au Synode

Lausanne, le 20 mai 2020

Synode ordinaire de printemps 2020 – Convocation

Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs,

Le Synode est convoqué, conformément aux articles 55, 56 et 58 du Règlement ecclésiastique (RE), en session ordinaire :

Le samedi 13 juin 2020
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 18h00

**A la salle de gym de la [Crosette](#), à Denges
ch. de la Crosette 6**

Lien de téléchargement
des documents



Ou par webinaire zoom
si l'autorisation de se réunir n'est pas donnée

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture
2. Message du CS
3. Comptes 2019
Rapports du Conseil synodal, de la Commission des finances et de l'Organe de contrôle financier
4. Gestion 2019
Rapports du Conseil synodal et de la Commission de gestion (rapport d'activité)
5. Informations du Conseil synodal
6. Dotations : présentation du dispositif d'accompagnement des régions, chiffré (1^{er} jet)
7. Inscription de l'article 97 bis dans le Règlement ecclésiastique relatif à l'institution de l'Autorité de surveillance des fondations ecclésiastiques liées à l'EERV – première lecture
Rapports du Conseil synodal et de la Commission des finances
8. Information sur la Convention d'exécution des Missions exercées en commun.
9. Questions et interpellations
10. Clôture

Documents

- En raison du télétravail, exceptionnellement, **aucun document papier** n'est adressé à celles et ceux qui pourtant en ont fait la demande.
- Si vous souhaitez quand même les recevoir, le secrétariat ne sera pas en mesure de vous les adresser avant Pentecôte.

Synode en « présentiel » ou par « webinaire » ?

- Une salle adéquate a été trouvée la veille de l'envoi de la convocation. **Mais l'autorisation de se réunir n'est pas assurée**, notre synode étant considéré comme un rassemblement.
- En cas d'interdiction de se rassembler, le Synode délibérera par visioconférence. Le Bureau a fait des essais concluants de webinaire en ce sens.

Une session d'une seule journée

Vu les conditions exceptionnelles, le Bureau du Synode et le Conseil synodal ont choisi de concentrer la session sur une seule journée et de renoncer à toutes les invitations officielles, que ce soit en présentiel ou en visioconférence.

Ni collation ni restauration organisées

Si la session se déroule à Denges, aucune restauration ou collation ne sera assurée. **Chacune, chacun est prié d'apporter son pique-nique**, sa boisson (y compris son Thermos de café !) ainsi que des encas pour les pauses si souhaité.

Webinaire

Lien de connexion :

- Il sera transmis par mail personnalisé, la semaine précédant le synode. Par ce mode de faire, il n'est pas nécessaire de s'inscrire sur Zoom.

Horaire de la session

- Entrée en ligne entre 8h15 et 8h30
- Début à 8h30 précises
- Des pauses régulières seront aménagées.

Temps de familiarisation

- Le Bureau propose 2 moments pour s'exercer avec le fonctionnement du webinaire : les **10 juin** ou **11 juin** entre 19h et 19h45. Les liens de connexion vous seront adressés le 9 juin.

Une retransmission en direct sur YouTube

Le Webinaire offrant cette possibilité, la session sera retransmise en direct sur YouTube (adresse indiquée sur le site de l'EERV). La Presse ou toute personne intéressée pourra ainsi suivre les débats.

Annonce des absences

Que ce soit en présentiel ou par webinaire, merci d'annoncer votre absence à la présidente.

Séances préparatoires

Nous invitons les régions qui le souhaitent à faire des préparations par visioconférence, cas échéant, et selon sa disponibilité, une conseillère ou un conseiller synodal pourrait rejoindre virtuellement la séance.

Merci dans ce cas de communiquer la date et l'horaire de la préparation à Agnès Michel.

Soutien priant

Merci à tous les lieux d'Eglise d'annoncer et de porter dans la prière la session du Synode.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs, nos salutations cordiales et fraternelles.

Au nom du bureau du Synode



Sylvie Arnaud
Présidente



François Paccaud
Secrétaire

Annexes : mentionnées

Copie : Conseil synodal